



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le quinze octobre s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal POCHAT-BARON, Maire.

Présents : POCHAT-BARON Pascal, *Maire* ;

Adjoint au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Gérard

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, GERNAIS Benjamin, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel

Absents représentés : Pouvoir de DEVESA Marie à PAGNOD Pascale ; de GAVARD-PERRET Alexandre à GERNAIS Benjamin ; de LABAYE Josette à CAMUS Isabelle ; de LAOUFI Nadia à VIGNY Gérard ;

Absents : CENCI Antoine, LAVERRIERE Magali, VAUR Florence

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Francis GOY est élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 19
Représentée : 4
Votants : 23

Délibération n° D2024_084 – FINANCES

Attribution de subvention à des organismes de formation

La commune a été sollicitée pour l'attribution de subventions à des organismes de formation
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 30 € par élève originaire de Viuz-en-Sallaz.

Organisme	Date de la demande	Projet	Nbre d'élèves de Viuz	Subv. Sollicitée
CFA MFR – Sallanches	17/09/24	Aide à la scolarité	1	30 €
ECAUT	10/09/24	Aide à la scolarité	1	30 €

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 30 € au CFA-MFR de Sallanches
- **ATTRIBUE** une subvention de 30 € à ECAUT

VOTE	POUR	23
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,

Pascal POCHAT-BARON

Le secrétaire de séance

Francis GOY

Certifié exécutoire

Télétransmission sous-préfecture le 29/10/2024

Publication en ligne le 31/10/2024

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice Générale des Services

Pascale CHAUPUIS